



Département du Morbihan

COMMUNE DE PENESTIN

## PLAN LOCAL D'URBANISME DE PENESTIN Annexes – pièce n°6

Phase approbation  
Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Municipal du

# Servitudes d'utilité publique

*PLU – partie 6.1a*

*Tableau des servitudes d'utilité publique*



# Servitudes d'utilité publique

Objet	Désignation	Référence législative et réglementaire	Service public concerné	Référence au plan
Servitude de protection des sites et monuments naturels	Site classé de la falaise de la Mine d'Or	Articles L341-1 et suivants du Code de l'Environnement Loi du 05-05-1930 modifiée. Circulaire du 02-12-1977 (Ministère de la Culture et de l'Environnement)	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine 31 rue Thiers 56000 VANNES	AC 2
Servitude concernant la protection des établissements ostréicoles et coquilliers et les gisements d'huîtres et de coquillages	Totalité du territoire communal	Décret du 30-10-1935 - articles 2 et 10 Décret du 25-01-1945 (littoral du Morbihan)	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales 32 Boulevard de la Résistance BP 514 56 019 VANNES Cedex	AS 2
Servitude de passage des piétons le long du littoral	Voir dossiers approuvés les 29 juillet 1993 et 20 juillet 2005	Code de l'Urbanisme : Articles L 160-6 à L 160-8 Articles R 160-8 à R 160-33	Direction Départementale de l'Équipement 8 rue du Commerce 56019 VANNES CEDEX	EL 9

# Servitudes d'utilité publique

Objet	Désignation	Référence législative et réglementaire	Service public concerné	Référence au plan
Servitude relative à la distribution d'énergie électrique	Réseau de distribution moyenne tension	Loi du 15-06-1906 modifiée Loi du 08-04-1946 (article 35) Ordonnance du 23-10-1958 Décret du 06-10-1967 Loi du 10-02-2000 Loi du 03-01-2003 Loi du 09-08-2004	EDF Distribution Service Technique Electricité Rue du Vincin BP 401 56010 VANNES Cedex	I 4
Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement	Totalité du territoire communal	Code de l'Aviation Civile: Articles R 244-1 et D 244-1 à D 244-4	Direction Générale de l'Aviation Civile Aérodrome de Rennes- St Jacques BP 9149 35091 RENNES Cedex	T 7